

COMPTE RENDU DE CLECT

REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2019

Membres :

prénom	nom	commune	présent	représenté par
Jacky	WOLFARTH	BENFELD	X	
François	RIEHL	BOLSENHEIM	X	
Eric	KLETHI	BOOFZHEIM	X	
Estelle	BRONN	DAUBENSAND	X	
Brigitte	NEITER	DIEBOLSHEIM	X	
Jean-Marc	WILLER	ERSTEIN	X	
André	KLUMB	FRIESENHEIM	X	
Laurence	MULLER-BRONN	GERSTHEIM	X	
Esther	SITTLER	HERBSHEIM	X	
Pascal	NOTHISEN	HINDISHEIM	X	
Antoine	RUDLOFF	HIPSHEIM	X	
Jean-Jacques	BREITEL	HUTTENHEIM	X	
Claude	SCHOETTEL	KERTZFELD	X	
Grégory	GILGENMANN	ICHTRATZHEIM	X	
Francine	FROMENT	KOGENHEIM	X	
Stéphane	SCHAAL	LIMERSHEIM	X	
Michel	KOCHER	MATZENHEIM	X	
Claudine	HERRMANN	NORDHOUSE	X	
Rémy	SCHENK	OBENHEIM	X	
Christophe	BREYSACH	OSTHOUSE	X	
Jean-Paul	ROTH	RHINAU	X	
Jean-Claude	ROHMER	ROSSFELD	X	
Denis	SCHULTZ	SAND	X	
Serge	JUNG	SCHAEFFERSHEIM	X	
Yves	GUILLOU	SERMERSHEIM	X	
Christian	HUCK	UTTENHEIM	X	
Claude	WISSENMEYER	WESTHOUSE	X	
Philippe	BRAUN	WITTERNHEIM	Excusé	

Assistaient en outre :

Prénom	nom	Qualité
Philippe	SIREROL	DGS
Philippe	GRUSSENMEYER	DGAS
Christian	ROMENS	DGAS
Marc	RUHLMANN	DGAS
Kevin	MORET	Cabinet KPMG

Rappel: la CLECT (Commission Locale d'évaluation des charges transférée) a pour rôle de procéder à l'évaluation du montant des charges liées aux transferts de compétences entre l'EPCI à FPU et ses communes membres.

I. PRISE DE COMPETENCES :

1) Détermination de la charge transférée liée à l'allocation vétéranse (pour les communes de l'ex-CCBEN)

Il s'agit de transférer les charges liées à l'allocation vétéranse pour les communes de l'ex COCOBEN dans le cadre de l'harmonisation de la compétence, les communes des deux autres communautés de communes ayant déjà procédé à ce transfert.

	Allocation vétéranse moyenne 2015-2017	Allocation vétéranse 2017	Allocation vétéranse 2018
BENFELD	3 629,14 €	3 648,15 €	3 680,28 €
HERBSHEIM	5 517,78 €	5 309,27 €	5 352,11 €
HUTTENHEIM	5 679,52 €	5 709,12 €	5 755,53 €
KERTZFELD	5 716,61 €	5 931,78 €	5 981,76 €
KOGENHEIM	4 848,95 €	5 189,56 €	5 232,40 €
MATZENHEIM	3 921,37 €	3 704,98 €	3 380,40 €
ROSSFELD	3 416,30 €	3 434,16 €	3 462,72 €
SAND	3 723,86 €	3 743,61 €	3 779,31 €
SERMERSHEIM	3 582,39 €	3 245,31 €	3 270,30 €
WESTHOUSE	7 161,94 €	7 318,31 €	7 386,14 €
WITTERNHEIM	3 097,10 €	3 625,47 €	4 017,88 €
TOTAL	50 294,97 €	50 859,72 €	51 298,83 €

Au vu des éléments chiffrés, trois méthodes peuvent être envisagées :

- 1) Prendre en compte les montants 2018 ou moyens (méthode de droit commun) ce qui consisterait toutefois à ne pas faire bénéficier les communes de la dégressivité programmée de la charge.
- 2) Retenir le montant réellement facturé à la 3CE chaque année par commune afin de modifier de manière différenciée est « réelle » les AC des communes. Toutefois, la DGCL précise que la loi ne prévoit pas de programmation pluriannuelle différenciée du montant de l'AC et interdit toute indexation, impliquant de fait une révision annuelle des AC.
- 3) Définir un montant moyen (année 2028) sur la base d'une extinction programmée : hypothèse de 20 ans (voir tableau ci-dessous) sans ré-indexation.

Dégressivité théorique sur 20 ans	2018	2019	...	2027	2028	2029	...	2037	2038
BENFELD	3 680	3 496		2 024	1 840	1 656		184	0
HERBSHEIM	5 352	5 085		2 944	2 676	2 408		268	0
HUTTENHEIM	5 756	5 468		3 166	2 878	2 590		288	0
KERTZFELD	5 982	5 683		3 290	2 991	2 692		299	0
KOGENHEIM	5 232	4 971		2 878	2 616	2 355		262	0
MATZENHEIM	3 380	3 211		1 859	1 690	1 521		169	0
ROSSFELD	3 463	3 290		1 904	1 731	1 558		173	0
SAND	3 779	3 590		2 079	1 890	1 701		189	0
SERMERSHEIM	3 270	3 107		1 799	1 635	1 472		164	0
WESTHOUSE	7 386	7 017		4 062	3 693	3 324		369	0
WITTERNHEIM	4 018	3 817		2 210	2 009	1 808		201	0
Total	51 299	48 734		28 214	25 649	23 084		2 665	0

Monsieur le Président précise qu'il existe une obligation de prendre cette compétence dans la mesure où il faut qu'elle soit exercée à l'identique par toutes les communes membres.

Après débat, il est proposé de retenir la solution n°2 : retenir le montant réellement facturé à la 3CE chaque année par commune afin de modifier de manière différenciée et « réelle » les AC des communes. Toutefois, la DGCL précise que la loi ne prévoit pas de programmation pluriannuelle différenciée du montant de l'AC et interdit toute indexation, impliquant de fait une révision annuelle des AC.

Monsieur le Président met cette proposition aux voix :

Les membres de la CLECT se prononcent pour la solution 2 à la majorité absolue.

2. Détermination de la charge transférée pour les ALSH d'Erstein et de Schaeffersheim

ALSH d'été pour Erstein :

Monsieur le Président rappelle qu'il serait préférable de s'orienter vers le montant de 2018 (4036€) car ce montant correspond à la réalité actuelle et future du coût de ce service.

<i>Erstein</i>	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 2014-2018	Moyenne 2016-2018
Participation versée par le CCAS à l'AGF	3 048	3 208	2 773	3 735	4 036	3 360	3 514

Monsieur le Président met aux voix les deux propositions :

- retenir le montant 2018
- retenir le montant moyen 2016-2018

Suite au transfert de cette compétence à l'intercommunalité, il est proposé de retenir le montant moyen 2016-2018.

Pour Schaeffersheim :

<i>ALSH de Schaeffersheim</i>	2016	2017	2018	Moyenne 2016-2018
Coût des agents sous contrat communal de juillet à août	5 307	5 327	7 572	6 069
Petit matériel	0	0	224	75
Sorties	335	176	200	237
Transport	574	740	555	623
Repas/traiteur	1 805	1 880	2 410	2 032
Achats divers	321	157		239
Total des dépenses	8 342	8 280	10 960	9 194
Familles	6 984	7 186	7 914	7 361
CAF	2 235	1 982	1 990	2 069
Total des recettes perçues	9 219	9 168	9 904	9 431
Coût net	-877	-888	1 056	-236

Suite à ce transfert de compétence, il est proposé soit

- 1) de retenir le montant du coût net de fonctionnement pour l'année 2018
- 2) soit de retenir la moyenne des trois dernières années

Monsieur le Président met les propositions aux voix :

Les membres de la CLECT se prononcent pour la proposition 2

3. Régularisation du flux de refacturation Ville/3CE au titre du périscolaire

Monsieur le Président propose de reporter ce point à une date ultérieure.

4. Petite Enfance

Cette compétence est dévolue à la communauté de communes pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil « maison de l'enfant » et la micro-crèche « les p'tits lutins ». Cette gestion a été déléguée à « People & Baby ».

<i>Erstein</i>	2016	2017	2018	Moyenne 2016-2018
Eau et Assainissement	134	0	0	45
Électricité, chauffage	1 075	0	0	358
Loyer immeuble 14 R printemps	12 588	12 650	12 797	12 678
Maintenance ascenseur	971	749	757	826
Subvention DSP	259 915	241 231	241 231	247 459
Frais d'études/d'insertion	3 344	0	0	1 115
Réparation bâtiments	19 948	0	6 116	8 688
Total dépenses	297 974	254 630	260 901	271 168
Subvention CAF	11 812	166 277	102 772	93 621
Loyers facturés au délégataire	18 882	38 007	38 744	31 878
<i>dont 14 r Printemps</i>		12 669	12 915	
<i>dont 14 r Hôpital</i>		25 338	25 829	
Total recettes	30 694	204 285	141 516	125 498
Coût net	267 280 €	50 345 €	119 385 €	145 670 €

Les choix sur le montant à retenir pour déterminer le coût de fonctionnement sont les suivants :

- 119K€ sur la base des derniers coûts constatés (soit 2018)
- 145K€ sur la base de la moyenne des trois derniers exercices (2016-2018)

Après discussion, il est proposé de retenir le montant 2018 car il correspond à une année pleine avec le nouveau mode de gestion. Ce chiffre est donc le plus proche de la réalité.

Monsieur le Président met cette proposition aux voix :

Les membres de la CLECT se prononcent pour la première proposition à l'UNANIMITÉ.

5. Fourrière :

Le service public de fourrière automobile est géré en délégation de service public. Le recensement auprès des communes est le suivant :

	Erstein 2016	Erstein 2017	Erstein 2018	Moyenne 2016-2018
Coût pris en charge par la commune	4 382	9 513	8 661	7 519
Recettes	601	8 225	7 747	5 525
Coût net	3 780	1 288	914	1 994

	Rhinau 2016	Rhinau 2017	Rhinau 2018	Moyenne 2016-2018
Coût pris en charge par la commune	0	975	0	325

	Matzenheim 2016	Matzenheim 2017	Matzenheim 2018	Moyenne 2016-2018
Coût pris en charge par la commune	0	0	300	100

	Benfeld 2016	Benfeld 2017	Benfeld 2018	Moyenne 2016-2018
Montant forfaitaire de destruction pris en charge par la commune	260	260	260	260
Nombre de véhicules ayant fait l'objet d'une destruction	4	3	3	3
Frais de gardiennage	0	894	0	298
Coût pris en charge par la commune	1 040	1 674	780	1 165

Il est proposé de retenir la moyenne des trois dernières années. Ce lissage permet de prendre en compte les fluctuations constatées.

Monsieur le Président met cette proposition aux voix :

Les membres de la CLECT se prononcent pour ces modalités à l'UNANIMITE.

6. Eaux pluviales

La contribution des eaux pluviales n'était pas encore transférée à l'intercommunalité pour les communes de l'ancienne communauté de communes du Pays d'Erstein. La loi oblige à harmoniser cette compétence.

Les contributions eaux pluviales ne varient plus depuis 2017, c'est pourquoi il est proposé de retenir le montant 2018.

	2016	TVA	TTC	2017	TVA	TTC	2018	TVA	TTC	Moyenne 2016-2018
BOLSENHEIM	5 174	517	5 691	4 630	463	5 093	4 630	463	5 093	5 292
ERSTEIN	116 828	11 683	128 511	104 545	10 455	115 000	104 545	10 455	115 000	119 504
HINDISHEIM	14 808	1 481	16 289	13 251	1 325	14 576	13 251	1 325	14 576	15 147
HIPSHEIM	9 960	996	10 956	8 912	891	9 804	8 912	891	9 804	10 188
ICHTRATZHEIM	2 834	283	3 117	2 536	254	2 789	2 536	254	2 789	2 898
LIMERSHEIM	7 147	715	7 862	6 396	640	7 035	6 396	640	7 035	7 311
NORDHOUSE	18 471	1 847	20 318	16 529	1 653	18 182	16 529	1 653	18 182	18 894
OSTHOUSE	9 697	970	10 667	8 678	868	9 545	8 678	868	9 545	9 919
SCHAEFFERSHEIM	9 141	914	10 055	8 180	818	8 998	8 180	818	8 998	9 350
UTTENHEIM	5 940	594	6 534	5 316	532	5 847	5 316	532	5 847	6 076
TOTAL	200 000	20 000	220 000	178 972	17 897	196 870	178 972	17 897	196 869	204 580

Monsieur le Président met cette proposition aux voix :

Les membres de la CLECT se prononcent pour ces modalités à l'UNANIMITE

7) Gendarmerie d'Erstein :

Construite par l'ex CCPE, elle est gérée également par la communauté de communes. En contrepartie de ces logements, l'Etat verse un loyer.

Des conventions financières liaient les communes non membres de l'ancienne intercommunalité (Daubensand, Gerstheim, Obenheim et Westhouse) mais néanmoins relevant du ressort territorial de la gendarmerie d'Erstein. La contribution de ces communes était calculée au prorata de leur nombre d'habitants suivant le décompte annuel basé sur la formule suivante :

Solde annuel = annuités d'emprunt et assurance - loyers et remboursements sinistres et pénalités

Suite à la fusion des intercommunalités, les communes concernées font désormais partie du périmètre intercommunal rendant de facto les conventions caduques.

Or, dès 2013, le solde aurait été bénéficiaire pour les communes concernées.

En conséquence, il est proposé de verser aux quatre communes en question le solde en leur faveur :

	DAUBENSAND	GERSTHEIM	OBEHEIM	WESTHOUSE	TOTAL
Total facturé 2001-2002	7 513	58 362	25 732	27 834	119 441
Total facturé 2013-2015	-1 077	-9 393	-4 070	-4 183	-18 724
Solde participation	6 435,63 €	48 968,54 €	21 661,88 €	23 651,15 €	100 717,20 €

Cette valorisation dans les AC nécessite une délibération du conseil communautaire à la majorité qualifiée ainsi qu'une délibération des communes intéressées.

Il est proposé de rechercher un autre mécanisme. A défaut, il sera procédé à la révision libre par les AC. Dans cette hypothèse, les AC 2019 devront faire l'objet d'une révision libre en janvier 2020 afin de mettre fin au reversement du solde positif aux 4 communes ayant participé à la construction et à la gestion de la Gendarmerie de l'ex-CCPE.

II. RESTITUTION DE COMPETENCES :

1) Point lecture DAUBENSAND :

Le souhait des communes est de conserver cette compétence au niveau communal. Aussi, il convient de restituer la compétence « point lecture de Daubensand » à la commune car elle est actuellement exercée par la communauté de communes.

Le coût de fonctionnement de ce point lecture doit donc être valorisé dans les AC au profit de la commune.

POINT LECTURE DAUBENSAND	CC RHIN	CCCE		Moyenne 2016-2018
	CA 2016	CA 2017	CA 2018	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 959	3 125	4 741	4 275
Achats de prestations de services	0	0	563	188
Alimentation	0	0	15	5
Fournitures de petit équipement	0	0	23	8
Fournitures administratives	63	84	110	86
Livres, disques, K7	1 747	230	1 530	1 169
Autres matières et fournitures	23	0	263	95
Maintenance	0	387	0	129
Honoraires	200	250	0	150
Frais de télécommunications	403	202	0	202
Ménage	1 290	1 290	1 290	1 290
Chauffage	1 233	683	947	954
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	204	120	124	149
Redevances à caractère culturel	204	120	124	149
COUT NET	4 755	3 005	4 617	4 125
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0	0	640	213
Mobilier	0	0	640	213
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0
FCTVA	0	0	0	0

Il est proposé de retenir soit :

- le montant 2018
- la moyenne 2016-2018

Monsieur le Président met ces propositions aux voix :

Les membres de la CLECT se prononcent pour retenir la moyenne 2016-2018 qui correspond à la réalité des fluctuations possibles pour le coût de l'exercice de cette compétence.

CONCLUSION :

Evolution des attributions de compensation avec prise en compte de la gendarmerie :

	Coût net de fonctionnement ALSH (coûts moyens)	Coût net de fonctionnement petite enfance 2018	Allocation vétéran ex-COCOBEN 2018	Coût net de fonctionnement fourrière moyenne 2016-2018	Eaux pluviales 2018	Coût net de fonctionnement point lecture 2016-2018	Révision libre des AC 2019 Gendarmerie d'Erstein	AC 2018 (source CCCE)	AC 2019 provisoires	Variation des AC
BENFELD			3 680	1 165				785 095	780 250	-4 845
BOLSENHEIM					5 093			32 285	27 192	-5 093
BOOFZHEIM								117 539	117 539	0
DAUBENSAND						4 125	6 436	124 406	134 967	10 561
DIEBOLSHEIM								35 425	35 425	0
ERSTEIN	3 514	119 385		1 994	115 000			3 439 285	3 199 392	-239 893
FRIESENHEIM								25 830	25 830	0
GERSTHEIM							48 969	790 072	839 041	48 969
HERBSHEIM			5 352					7 244	1 892	-5 352
HINDISHEIM					14 576			198 548	183 972	-14 576
HIPSHEIM					9 804			69 005	59 201	-9 804
HUTTENHEIM			5 756					281 043	275 287	-5 756
ICHTRATZHEIM					2 789			27 474	24 685	-2 789
KERTZFELD			5 982					35 098	29 116	-5 982
KOGENHEIM			5 232					139 659	134 427	-5 232
LIMERSHEIM					7 035			51 887	44 852	-7 035
MATZENHEIM			3 380	100				42 109	38 629	-3 480
NORDHOUSE					18 182			368 789	350 607	-18 182
OBENHEIM							21 662	141 216	162 878	21 662
OSTHOUSE					9 545			84 662	75 117	-9 545
RHINAU				325				959 183	958 858	-325
ROSSFELD			3 463					19 320	15 857	-3 463
SAND			3 779					39 843	36 064	-3 779
SCHAEFFERSHEIM	-236				8 998			160 253	151 492	-8 761
SERMERSHEIM			3 270					124 661	121 391	-3 270
UTTENHEIM					5 847			35 842	29 995	-5 847
WESTHOUSE			7 386				23 651	20 896	37 161	16 265
WITTERNHEIM			4 018					15 656	11 638	-4 018
TOTAL	3 278	119 385	51 299	3 584	196 869	4 125	100 717	8 172 325	7 902 753	-269 572

- In fine, les AC des communes vont diminuer de 269 K€ pour s'établir 7 902 K€.
- Les AC 2019 devront faire l'objet d'une révision libre en 2020 afin de mettre fin au reversement du solde positif aux 4 communes ayant participé à la construction et à la gestion de la Gendarmerie de l'ex-CCPE.

Le Président,

Jean-Marc WILLER